PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire:

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non. l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant Elector A. Proulx

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à ôtre publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne Pour annonce à long terme, conditions libé rales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT:) \$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Retraite annuelle des élèves du Collège de Ste-Anne et ordinations pas Son Eminence le Cardinalarchevêque de Québec.-L'œuvre de la colonisation des archidiocèses de Montréal et d'Ottawa.-Les missions sur les côtes du Labrador.

de ferme par les engrais du commerce ?

Sujets divers: Cause d'insuccès dans la culture d'une terre-Plantes auxquelles les labours d'automne conviennent plus spécialement.

Choses et autres : Emballage des fruits pour le marché.-Crevasses et pustules qui se forment au pis et sur les trayons des vaches.

Recettes: Moyen de rendre l'écriture visible lorsqu'elle est décolorée par le temps.—Conservation des sirops.

REVUE DE LA SEMAINE

Retraite et ordinations au Collège de Ste-Anne.-La retraite annuelle des élèves du Collège de Ste-Anne, commencée mercredi, le 12 septembre, finissait dimanche. Les exercices de cette retraite ont été dirigés par le révérend Père Che Debongnie, recteur des Pères Rédemtoristes et curé de la paroisse de Ste-Anne de Beaupré. Ce savant prédicateur a répandu dans le cour de ses jeunes auditeurs une abontante semence de grâces et de bénédictions qu'ils sauront, nous l'espérons, faire fructifier pendant tout le cours de leurs études et même au-delà; ils n'oublieront pas de sitôt les enseignements si clairs et les précieuses recommandations qui leur ont été donnés avec tant de zèle et de charité : ils resteront, à n'en pas douter, gravés dans leurs cœurs comme précieux souvenir et comme une exhortation constante à la vertu.

Les clèves du Collège ont eu le précieux bonheur de voir Son Eminence le cardinal Taschereau présider à la clôture de leur retraite. La veille au soir Son Eminence conférait a établi la société dans 83 paroisses de l'archidiocèse de

la confirmation à vingt-trois nouveaux élèves de cette institution.

A la messe de clôture de la retraite, Son Eminence le cardinal-archevêque a conféré les ordres mineurs aux messieurs dont les noms suivent: Etienne-Cléophas Cloutier, Ls-Magloire P.-Destroismaisons, Denis Garon, Joseph-Honoré Hudon, Omer-Arsène Hudon, Olivier-Bruno Le-Causerie agricole: Doit-on romplacer complétement le fumier clerc, J.-E. Salluste Richard et Cléophas Simard, tous de l'archidiocèse de Québec.

Son Eminence était présent à la messe de l'église paroissiale, assisté au trône par Monseigneur Poiré et le directeur du Collège M. l'abbé Chs Collet. Son Eminence fit une remarquable instruction sur les indulgences. Un chœur nombreux d'élèves du Collège était à l'orgue touché par M. l'abbé Emile Dionne. Le soir il y cût à la chapelle du Collège bénédiction solennelle du Saint-Sacrement par Son Eminence et chant du Te Deum.

L'Œuvre de la Colonisation des archidiocèses de Montréal et d'Ottawa.—Les recettes totales pour l'Œuvre de la Colonisation fournies par les diverses paroisses des archidiocèses de Montréal et d'Ottawa depuis l'établissement des sociétés de colonisation de Montréal en 1880, et d'Ottawa. en 1882, ont été comme euit :

Archidiocèse de Montréal: \$27,539.82, dont \$11,552.24 sont le résultat des prédications des RR. PP. Raynel et Resther, S. J., et des quêtes paroissiales de 1880 à 1887, et \$15,987.58, recueillies par le P. Nolin, S. J., en 1886 et 1887.

Archidiocèse d'Ottawa: 4,265.80, dont \$2,357 proviennent des opérations de la société de 1882 à 1887, et \$1,908.80 des cercles locaux établis par le Père Nolin en

La somme totale pour Montréal et Ottawa est donc de \$31,805.62, dont \$13,909.24 sont le produit des sociétés autérieurement à l'établissement des cercles locaux par le P. Nolin, et \$17,986.38, fournis par ces derniers cercles locaux en 1886 et 1887.

Le P. Nolin, du 26 février 1886 au 31 décembre 1887,